



PROCÈS-VERBAL d'une séance ajournée du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à huis clos par vidéoconférence, le mardi 9 mars 2021, à 17h00.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Normand Déragon	Marie-Eve Brin
Mona Beaulac	

Est absente : La conseillère Chantal Fontaine

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Est également présente : Annie Larocque, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

21-03-95

Ouverture de la séance

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil ouvre la séance.

ADOPTÉE

21-03-96

Embauche – Direction générale

Considérant que le poste de directeur général et secrétaire-trésorier est vacant depuis le 2 février dernier ;

Considérant que le conseil a entrepris les démarches pour recruter un nouveau candidat au poste de directeur général et secrétaire-trésorier ;

Considérant que le poste a été affiché sur différents réseaux municipaux d'emplois ;

Considérant que le comité de sélection, assisté par la firme de ressources humaines Bourassa Brodeur Bellemarre, a retenu la candidature de Monsieur Richard Joyal.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil autorise l'embauche de Monsieur Richard Joyal en tant que directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Bedford, avec une entrée en fonction officielle le 15 mars 2021, et ce, selon les termes et conditions déposé au conseil en date d'aujourd'hui.

ADOPTÉE

21-03-97

Offre d'achat – Terrain appartenant à la ville

Considérant que la Ville de Bedford est propriétaire du lot 6 375 987 du cadastre du Québec.

Considérant que Les Immeubles Mystic Inc. ont déposé, le 1^{er} mars 2021, une offre d'achat à la Ville de Bedford pour l'acquisition du lot 6 375 987 du cadastre du Québec ;

Considérant que les parties se sont entendues sur un prix de vente de 0,60 \$/pi² auquel s'ajoute les frais de branchement de services ;

Considérant que la Ville doit s'assurer que le terrain est utilisé à des fins industrielles rapidement après sa vente ;

Proposé par la conseillère Marie-Ève Brin
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accepte la promesse d'achat du lot 6 375 987 du cadastre du Québec à Les Immeubles Mystic Inc. en plus des conditions suivantes :

- La vente sera d'une somme approximative de 60 605,10\$. Le montant exact sera défini dans l'acte notariée plus les frais de branchement aux services municipaux ;
- L'acheteur s'engage à construire, sur l'immeuble ci-dessus d'écrit, un bâtiment ayant la superficie minimale de six mille pieds carrés dans un délais maximal de vingt-quatre (24) mois suivant la signature de l'acte de vente notariée
- L'acheteur s'engage à produire une attestation de conformité au règlement de la Ville de Bedford produite par un ingénieur en regard à l'écoulement des eaux pluviales du terrain, en sus des documents à produire pour la demande de permis.

Que ce conseil autorise le maire et la directrice générale par intérim à signer l'offre d'achat ainsi que les actes notariés.

ADOPTÉE

21-03-98

Une période de questions a été tenue

L'ordre du jour de la séance a été publié le vendredi 26 février sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi, et sur lequel l'adresse courriel de la direction générale a été donnée pour toutes questions à ce sujet. Aucune question n'a été reçue au cours de la séance.

21-03-99

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que la séance soit levée à 17h06.

ADOPTÉE

Yves Lévesque, Maire

Annie Larocque, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim